

Mur antibruit

Description de l'ouvrage

L'écran a une longueur de 254 m. Il est mis en place en bordure de plate-forme sur une GBA élargie reposant sur une semelle de 1,5 m de largeur. Il a une hauteur variable de 3,5 à 4,7 m selon 3 zones distinctes :

- zone de hauteur constante 3,5 m,
- zone de transition de hauteur variable,
- zone de hauteur constante 4,7 m.

Les panneaux sont constitués d'une partie acoustique en béton de bois teinté en rouge et cannelé verticalement coté chaussée et d'une partie structurelle en béton armé teinté grès des Vosges par insertion d'agrégats et bouchardé coté riverains. Ils seront surmontés d'un couronnement en béton de bois absorbant de même nature que la partie acoustique.

Les panneaux sont constitués d'un seul élément sur toute la hauteur de l'écran.

La fixation se fait grâce à des profilés métalliques peints. La largeur disponible au niveau des profilés métalliques permettra la fixation des éléments tout en respectant les performances acoustiques.

L'angle de 12° par rapport la verticale permettra de respecter une zone d'isolement identique.



Panneau de béton de bois côté 2x2 voies

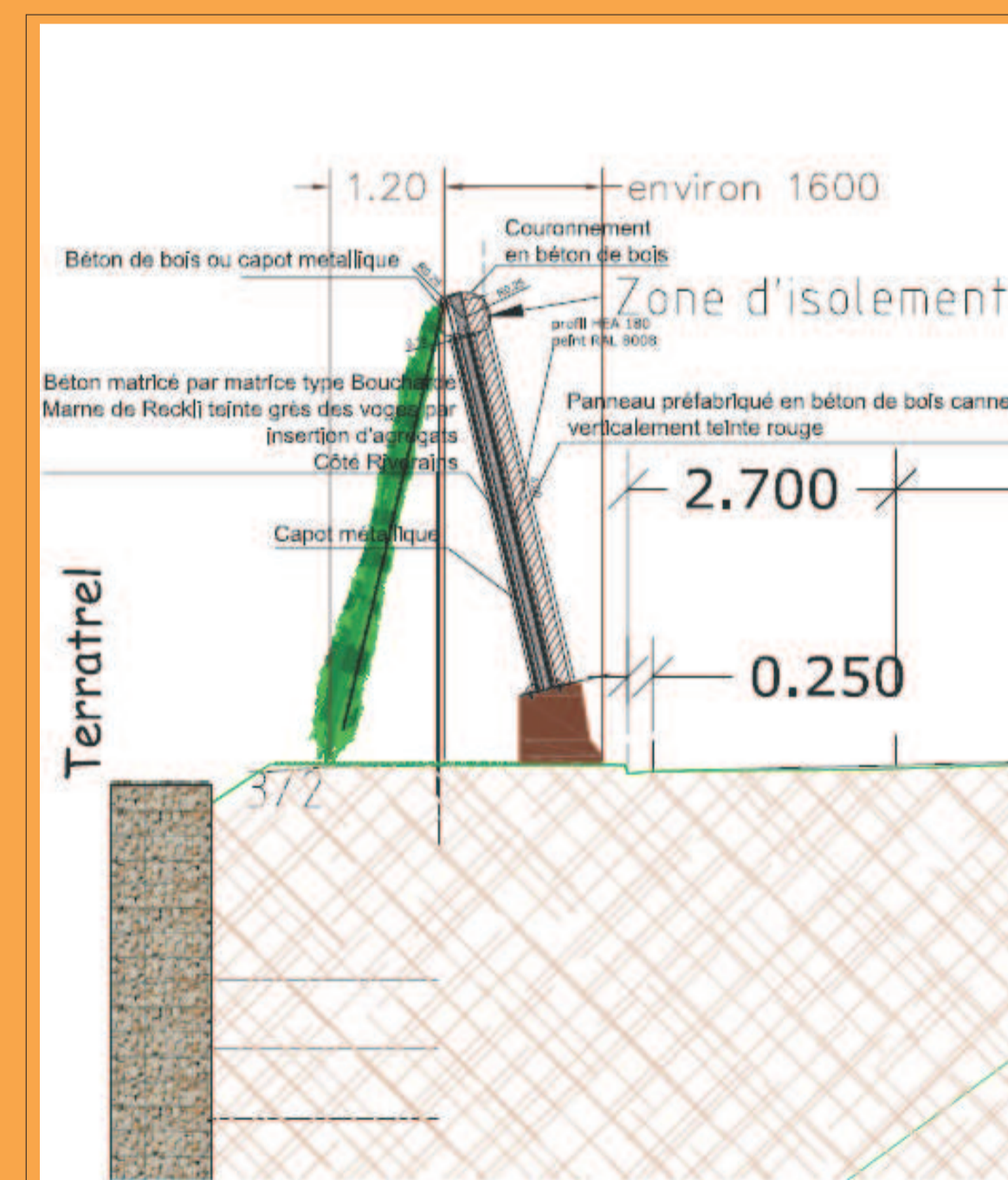


Panneau de béton de bois côté riverains

Travaux à réaliser

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Réalisation des terrassements
- Réalisation de la semelle de fondation
- Réalisation de la GBA élargie
- Réalisation des ancrages
- Pose des poteaux
- Pose des panneaux acoustiques
- Réalisation de l'anti-graffiti



LES PANNEAUX BETON DE BOIS

Les panneaux sont constitués de béton armé de structure et de béton bois dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous.

BETON ARME

longueur 3,98 m

hauteur Variable de 2.80 m à 4.00m

épaisseur 10 cm + épaisseur de la matrice classement B3

finitions Béton gris teinté masse grès des Vosges à raison de 3 % du poids de ciment.

BETON ACOUSTIQUE

longueur 3,98 m

hauteur Variable de 2.80 m à 4.00m y compris couronnement cylindrique de 0.50 m de hauteur

épaisseur 12 cm type HOHLWELLE ou MILLENIUM classé A4

finitions Cannelure verticale teinté masse rouge à raison de 3% du poids de ciment, puis peint.

Les panneaux béton de bois monoblocs seront glissés entre les ailes des HEA.

